

SNCF : le PDG défend l'accord sur les fins de carrière, «raisonnable, équilibré et utile»

Par Le Figaro avec AFP
Publié il y a 34 minutes,
Mis à jour il y a 3 minutes

Face au Sénat, Jean-Pierre Farandou n'a pas masqué sa colère après la polémique soulevée par cet accord, rappelant les spécificités de l'entreprise publique.

Le PDG de la SNCF Jean-Pierre Farandou, entendu mardi au Sénat quelques heures après avoir appris sa non-reconduction pour un second mandat à la tête du groupe public, a défendu un accord sur les fins de carrière selon lui «*raisonnable, équilibré et utile*». «*On ne peut pas transformer contre ses salariés une entreprise publique de 150.000 cheminots à forte culture maison*», a souligné Jean-Pierre Farandou, qui cédera sa place après les Jeux olympiques et paralympiques, tout en laissant poindre une certaine colère face à la polémique soulevée par cet accord.

«*Ma conviction est que c'est un bon accord, qui ne contourne pas la loi sur les retraites, qui est dans les pratiques des grandes entreprises publiques et privées*», a souligné Jean-Pierre Farandou, insistant sur son coût «*raisonnable*», évalué à 35 millions d'euros.

«La pénibilité est un vrai sujet chez nous»

Le patron de la SNCF a détaillé devant la commission de l'Aménagement du territoire et du développement durable le contenu de l'accord ainsi que la méthode, déplorant les attaques dont il a été l'objet de la part de la droite et d'une partie du gouvernement.

L'accord prévoit la création d'un échelon d'ancienneté supplémentaire pour améliorer le salaire des cheminots en fin de carrière et des mesures de retraite anticipée pour certaines professions répondant aux critères de pénibilité, comme les conducteurs ou les contrôleurs. «*La pénibilité est un vrai sujet chez nous. En effet, nous sommes une entreprise industrielle, ouvrière, de production qui travaille 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. 91 000 cheminots tiennent un emploi pénible*», a rappelé Jean-Pierre Farandou, évoquant le travail de nuit et en extérieur. «*Ils sont 42.000 salariés dont l'âge est supérieur à 50 ans. C'est considérable (...) nous à la SNCF, notre philosophie est de donner un avenir à ces gens-là*», a-t-il poursuivi. Sur le coût de l'accord, «*il ne coûtera rien au contribuable puisque je gagne 1,3 milliard de résultat net, je peux bien financer 35 millions, j'ai de l'argent*», s'est emporté Jean-Pierre Farandou.

Quant au prix des billets, la SNCF a transporté 122 millions de voyageurs en TGV en 2023 «faites le calcul, ça fait 29 centimes par billet. Vous croyez que je vais augmenter le prix de 29 centimes ? C'est ridicule». Jean-Pierre Farandou a également assuré avoir toujours mis dans la boucle le ministère des Transports et Matignon, sans jamais négocier en secret comme on l'en a accusé.

Dans une interview donnée au Monde le 23 février dernier, «vous avez un paragraphe de dix lignes qui mentionne de manière explicite que je vais ouvrir une négociation sur les fins de carrière et la pénibilité. (...) Tout le monde peut lire Le Monde», a-t-il cinglé.

La rédaction vous conseille

- [Polémiques après l'accord de la SNCF sur les préretraites](#)
- [Le PDG de la SNCF Jean-Pierre Farandou sur la sellette après le généreux accord offert aux syndicats](#)
- [La droite déplore un «accord lamentable» sur les fins de carrière à la SNCF](#)

Sujets

- SNCF
 - Jean-Pierre Farandou
-